

## RÈGLEMENT N° 2015-317

### RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT N° 2009-147 AFIN DE HAUSSER LA TARIFICATION DE CERTAINS SERVICES OFFERTS PAR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**ATTENDU QUE** la *Loi sur la fiscalité municipale* autorise une municipalité à adopter un règlement sur la tarification des biens, services ou activités qu'elle offre à la population;

**ATTENDU QU'**il est juste et équitable que les biens, services ou activités offerts par la municipalité soient financés en partie par ceux qui les utilisent ou les requièrent;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de réviser la tarification en vigueur à la bibliothèque;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a dûment été présenté par la conseillère Lorraine Dubuc-Johnson pour la présentation du présent règlement lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 23 mars 2015;

**POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le règlement n° 2009-147 est modifié par le remplacement de l'article 8 par le suivant :
  8. ***Pour les non-résidents, le tarif d'abonnement annuel est de quarante dollars (40 \$).***
3. L'annexe A du règlement n° 2009-147 établissant les tarifs applicables pour les différents services offerts par la bibliothèque municipale est remplacée par le document joint en annexe du présent règlement.
4. Les autres dispositions du règlement n° 2009-147 demeurent inchangées.
5. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.
  - **AVIS DE MOTION DONNÉ** le 23 mars 2015
  - **ADOPTÉ PAR LE CONSEIL** le 13 avril 2015
  - **PUBLICATION D'UN AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR** le 22 avril 2015
  - **ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT** le 22 avril 2015
  - **MISE EN APPLICATION DES TARIFS** le 1<sup>er</sup> mai 2015

(signé) Réjean Porlier, maire

(signé) Valérie Haince, greffière

VRAIE COPIE CONFORME  
Le

---

Greffière

**ANNEXE A**

BIBLIOTHÈQUE



**Louis-Ange-  
SANTERRE**

**SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

# ***Tarifification***

**MISE À JOUR :**

Isabelle Bond, superviseure

**Mars 2015**



VILLE DE  
**SEPT-ÎLES**

## ABONNEMENT SELON LES CATÉGORIES D'USAGERS

	Catégorie d'abonnés	Durée	Coût
RÉSIDENTS	Enfants / jeunes (0 à 13 ans)	12 mois	Gratuit
	Adultes (14 ans et plus)	12 mois	
	Adultes (55 ans et plus)	12 mois	
	Organismes résidents	12 mois	
	Employés de la bibliothèque	Durée de l'emploi	
Non-résidents (adultes, enfants, organismes)		12 mois	40 \$

## CIRCULATION DES DOCUMENTS, RETARDS ET AMENDES

ADULTES ET ENFANTS				
CATÉGORIE	PRÊT DE DOCUMENTS			RETARD + AMENDE
	Quantité	Coût / unité	Durée (jours)	Coût / unité / jour
Livres (8), livres audio (5) et CD-ROM (2)	8	--	21	0,15\$ (enfants) 0,25\$ (adultes)
Livres à succès	3	2 \$	21	0,25 \$
Revue	8	--	21	0,15\$ (enfants) 0,25\$ (adultes)
Vidéocassettes (fiction)	5	gratuit	21	0,50 \$
Vidéocassettes (documentaires)	5	gratuit	21	0,50 \$
DVD (fiction)	5	2 \$	3	2 \$
DVD (documentaire)	5	2 \$	21	2 \$
Disques compacts	5	2 \$	21	0,50 \$

ORGANISMES				
CATÉGORIE	PRÊT DE DOCUMENTS			RETARD + AMENDE
	Quantité	Coût / unité	Durée (jours)	(Coût / unité / jour)
Livres	50	--	30	0,15\$ (enfants) 0,25\$ (adultes)
Revue	20	--	30	0,15\$ (enfants) 0,25\$ (adultes)

- Prêt maximum de **trois (3)** documents sur un même sujet.
- Pour tout abonné qui atteint un solde de 5 \$ à son dossier (amendes, frais de location, documents perdus ou abimés), le droit d'emprunter est suspendu.
- PEB : Frais de retard : 1 \$ / jour (maximum de 10 \$).

**MAXIMUM d'amende à payer APPLIQUÉ sur chaque type de documents**

Documents prêtés : Livres, revues, livres audio, CD-ROM	5 \$	♦ <u>Un délai de grâce</u> de 3 jours est accordé sur les livres, livres audio et revues avant qu'une amende soit calculée. ♦ <u>Aucun délai</u> sur les DVD, DC et livres à succès
Documents en location : DVD, DC, livres à succès	10 \$	

**MATÉRIEL ENDOMMAGÉ OU PERDU**

Tous les documents sont la propriété de la Ville de Sept-Îles et sont des biens collectifs mis à la disposition des citoyens.

Un abonné qui retourne un document endommagé doit payer les coûts encourus par la bibliothèque pour sa réparation ou son remplacement. La décision de réparer ou remplacer un document endommagé dépend du bris constaté par l'employé.

**FRAIS DE REMPLACEMENT OU DE RÉPARATION**

<b>Remboursement des documents perdus * :</b>	<b>Coût du document + 5 \$ de frais de traitement</b>
Livre	
Document audiovisuel ou multimédia faisant partie d'un document multi-support (par exemple : cours de langues, manuels d'informatique, livres audio)	

\* Si un usager retrouve et rapporte le document perdu et payé dans un délai de 6 mois, il pourra être remboursé. Après ce délai, le document sera considéré officiellement perdu. Aucun remboursement ne pourra être effectué.

<b>Remboursement des documents détériorés :</b>	<b>Coût du document + 5 \$ de frais de traitement</b>
Livre mouillé ou taché	
Livre déchiqueté par un animal	
Disque compact rayé ou cassé	
Vidéocassette ou DVD brisé	

<b>Autres frais réclamés :</b>	<b>Coût</b>
Carte perdue ou mutilée (remplacement)	2 \$
Perte de la pochette de présentation ou livret d'accompagnement d'un disque compact, d'un CD-ROM ou manuel d'instructions d'un CD-ROM	5 \$
Document endommagé mais réparable : page déchirée, sac de plastique pour document multimédia, tranche salie, etc. Perte d'une pièce d'un livre-jeu	5 \$
Frais de reliure	10 \$

<b>Autres pertes :</b>	<b>15 \$ + 5 \$ de frais de traitement</b>
Livre dont le prix est inconnu	

## LOCATION D'APPAREILS DE RÉTROPROJECTION

Description	Coût / jour
Frais de location	15 \$
Retard	15 \$

Service réservé aux adultes de 18 ans et plus et aux organismes. L'emprunteur doit présenter une pièce d'identité ou sa carte d'abonné.

## RÉSEAU INFORMATIQUE (Internet et bureautique)

Service	Clientèle	Coût	
Internet, Bureautique et CD-ROM	Adulte	2 \$ / h	
	Enfant / jeune	1 \$ / h	1 h gratuite lors des journées pédagogiques pour les abonnés
Impression à partir d'un poste informatique	Tous	0,15 \$	Noir et blanc (texte)
		0,25 \$	Noir et blanc (pleine page)
		0,75 \$	Couleur
Photocopies	Tous	0,15 \$	Noir et blanc 8 1/2*11
		0,25 \$	Noir et blanc 8 1/2*14
		0,50 \$	Noir et blanc 11*17
		0,75 \$	Couleur 8 1/2*11
		1,00 \$	Couleur 8 1/2*14
		1,25 \$	Couleur 11*17
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réservation 48 heures à l'avance acceptée sur place seulement. (payable lors de la réservation et non remboursable)</li> <li>▪ Réservation annulée après 10 minutes de retard.</li> <li>▪ Utilisation d'une heure (maximum) renouvelable au besoin si disponibilité.</li> <li>▪ Gratuit pour la recherche.</li> <li>▪ Gratuit pour un usager qui désire : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ imprimer un document (il paiera le coût de l'impression seulement);</li> <li>➤ vérifier s'il a reçu des courriels s'il n'en a que pour un maximum de 10 minutes.</li> </ul> </li> </ul>			

## VENTE DE LIVRES USAGÉS

Une vente de documents usagés se tient habituellement une fois l'an, entre juin et septembre. Les documents sont vendus aux coûts suivants :

Livres pour adultes	1 \$
Livres de poche pour adultes	0,50 \$
Cassettes VHS	1 \$
DC, DVD, CD-ROM	1 \$
Revue	0,25 \$
Livres d'enfants	0,50 \$